

## Politique de Protection des Données Personnelles Acte d'engagement

### **Engagement du Président du Département sur la confidentialité et la protection des données à caractère personnel**

Le système d'information du Département remplit des fonctions indispensables à la prise en charge des demandes des usagers et à la gestion des missions de service public qui incombent à la Collectivité. Toute personne en relation avec le Département a droit au respect de sa vie privée.

Conscient de la sensibilité des données que vous me confiez, j'attache une grande importance au maintien de leur confidentialité lors des traitements effectués par les services départementaux, dans le cadre des missions départementales.

La nouvelle réglementation relative à la protection des données personnelles, entrée en vigueur le 25 mai 2018, renforce à votre égard les obligations de la Collectivité et nécessite une attention accrue aux traitements de vos données personnelles.

Les engagements que je prends pour protéger votre vie privée au regard de l'utilisation de vos données personnelles sont résumés ci-dessous.

Metz, le

05 MARS 2021

Le Président du Département

Patrick WEITEN

## **Le Département limite la collecte de vos données au strict nécessaire**

Le Département est responsable de tous les traitements de données à caractère personnel mis en œuvre au sein de ses services.

Le Président est le représentant légal de la collectivité et à ce titre s'assure que seules les données strictement nécessaires à la réalisation de ses missions ne soient collectées lors de la prise en charge des demandes des usagers.

Tous les formulaires ou dossiers papiers ou numériques utilisés par les agents de la collectivité ont été conçus pour recueillir uniquement les informations pertinentes nécessaires. Ils sont revus régulièrement afin qu'ils puissent prendre en compte les dernières exigences réglementaires en la matière et répondre au mieux à vos attentes.

Lorsque le recueil de données est facultatif, une mention spécifique le précise en indiquant les conséquences de leur non-fourniture.

## **Le Département traite vos données dans le respect de la législation en vigueur**

Tous les traitements de données personnelles mis en œuvre par les agents de la collectivité sont réalisés dans le strict respect des obligations légales en vigueur.

Toute collecte de données répond à une finalité précise qui est clairement expliquée lors de la collecte (formulaire, courrier spécifique, ...), ainsi que le cadre légal qui s'y rattache, le cas échéant.

Pour certains traitements, si votre consentement explicite est nécessaire, une mention dédiée à cet effet sera présente sur le support (papier ou numérique). Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment sans que cela n'impacte vos relations avec la collectivité.

Le Département ne conserve vos données que le temps nécessaire au traitement pour lequel elles ont été collectées. Lorsque vos données personnelles ne sont plus nécessaires pour la réalisation des services attendus, seules sont conservées les informations soumises à une obligation d'archivage légal ou celles pour lesquelles vous avez donné votre consentement pour les conserver. Les autres sont supprimées.

Ces durées sont précisées dans les mentions d'information présentes sur les formulaires ou les dossiers papiers ou numériques et sont régulièrement contrôlées par le Délégué à la Protection des Données du Département désigné par le Président.

## **Le Département sécurise vos données**

Les données à caractère personnel collectées peuvent être saisies et traitées dans des systèmes informatiques du Département. Les moyens techniques mis en œuvre respectent les meilleures pratiques de sécurité en vigueur.

Seuls les personnels habilités peuvent avoir accès à vos données dans le cadre de la gestion de votre dossier. Ils sont soumis à des obligations de confidentialité imposées par la politique interne du Département en la matière.

La sécurité des documents papiers que vous pourriez être amenés à remettre au Département est assurée. Les agents du Département ont des consignes de protection des documents et respectent la politique interne en vigueur.

## **Le Département ne transmet vos données qu'à des destinataires habilités**

Le Département détient des copies papier et électroniques de vos renseignements personnels qui sont mis à jour par les services ou lors de vos échanges avec les agents de la collectivité. Ces renseignements sont utilisés par les agents du Département soumis à une obligation de confidentialité.

Lorsque des tiers ou des autorités publiques sont destinataires de vos données dans le cadre de la gestion de vos demandes et de votre dossier, le Département s'assure que seuls les destinataires habilités puissent avoir accès aux données personnelles qui sont transmises. Les mentions d'information mis à votre disposition précisent la liste de ces destinataires.

En outre, certaines données peuvent être remises, sur demande, à des tiers autorisés par la loi (autorités publiques) dans le respect des obligations légales en vigueur.

## **Le Département respecte vos droits**

Conformément au cadre juridique sur la protection des données personnelles en vigueur (Règlement général de Protection des Données - RGPD et Loi Informatique et Libertés modifiée), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression, ainsi que d'un droit à la limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données.

Vous pouvez exercer vos droits en adressant une demande, si nécessaire en justifiant votre identité, au Délégué à la Protection des Données du Département:

Soit par mail envoyé à [dpo@moselle.fr](mailto:dpo@moselle.fr)

Soit par courrier à l'adresse suivante :

**M. le Délégué à la Protection des Données**

Département de la Moselle

Direction des Finances, des Affaires Juridiques et du Contrôle de Gestion

1 rue du Pont Moreau

CS 11096

57036 METZ Cedex 1

Si vous estimez, après avoir contacté le Délégué à la Protection des Données, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 - Téléphone : 01.53.73.22.22 - [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

**Le Département a engagé une démarche de gouvernance concernant la protection des données**

Le Délégué à Protection des Données (DPO) du Département est référencé auprès de la CNIL en conformité avec les obligations imposées dans le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018.

Tous les agents du Département sont sensibilisés aux bonnes pratiques de manipulation des données à caractère personnel. Le traitement de ces données s'effectue dans le plus grand respect de votre vie privée.

Le Délégué à la Protection des Données accompagne et conseille les agents dans leurs démarches quotidiennes afin de mettre en œuvre toutes les obligations légales en vigueur sur le sujet.